

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 1996**DELIBERATION N° 96/07/78**

OBJET : Désignation d'un membre du Conseil Municipal au sein de :
la Commission du Développement Economique et de l'Emploi, en
remplacement de Melle Pascale TOUTAIN,
l'Assemblée Générale de la Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine, en
remplacement de M. Paul TEXIER

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-4 et L 2121-22,

VU le Code des Communes, et notamment l'article R 121-11,

VU le Code Electoral, et notamment l'article L 270,

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 1995 relative à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des diverses commissions municipales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 juillet 1995 relative à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de l'Assemblée Générale de la Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT que Melle Pascale TOUTAIN, Conseillère Municipale, a présenté au Maire sa démission en qualité de membre de la Commission du Développement Economique et de l'Emploi

CONSIDERANT que M. Paul TEXIER, Maire-Adjoint, a présenté au Maire sa démission en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein de l'Assemblée Générale de la Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT que la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

PROCEDE, à bulletin secret, à l'élection de :

-Monsieur Jean MANTE, en qualité de membre de la Commission du Développement Economique et de l'Emploi,

-Monsieur Jean MANTE, en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein de l'Assemblée Générale de la Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Nicolas DUPONT-AIGNAN.